

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE
VERNOUILLET

OBJET :
BUDGET VILLE
2024 -
VOTE TAUX DES TAXES

Date de la
convocation
du Conseil municipal

4 avril 2024

SG-2024/04-03

Service finances :
Jmb/vl - Fin2024.008

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et mise en
ligne sur le site internet de la
collectivité le

29/04/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL



L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX du mois d'AVRIL à DIX-NEUF HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 4 avril.

La séance a été retransmise par voie électronique.

Présents :

M. STEPHO, Mme VIGNY, M. MALANDAIN, Mmes LUCAS, BENABI, MANSON, M. RICHARD, Mmes BOUGRARA, EMOND, MM. TRAPATEAU, GLIZE, LOUDIERE, Mmes HENRI, MERABTI, SENECHAUX, M. CHBABI, Mmes QUERITE, REPARAT, M. SIADOUA, Mme PFEIFFER'OVA.

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : M. DETAMANTI à Mme VIGNY, M. MORIN à M. RICHARD, Mme MONTIGNY à Mme MANSON, Mme POMMIER à M. STEPHO, M. CAN à M. MALANDAIN, M. AHSAINÉ à Mme BENABI,

Absent excusé : Néant

Absents (es) non excusés (es) : M. CHAKOUR, Mme ONAL, M. HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI, DAOUD

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votants : 26

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 19 h 15 - Fin de séance : 20h22

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi des finances,

Vu l'état n° 1259 COM pour 2024 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2024,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avis favorable de la Commission des Finances en date du 2 avril 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité,

	TAUX 2023	TAUX 2024	BASES PREVISIONNELLES 2024	PRODUITS ATTENDUS 2024
TF	49.98 %	51.75%	14 664 000 €	7 588 620 €
FNB	47.59 %	49.24%	130 800 €	64 406 €
TH	16.59 %	17.18%	364 000 €	62 535 €
			TOTAL	7 715 561 €

Et ont signé les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

La secrétaire de séance,



Michèle MANSON

Le Maire,



Damien STEPHO